 **Programmation 2021 des travaux de maintenance
 dans les collèges valdoisiens
 AD du 12/02/2021 – Rapport n° 8**

Il s’agit d'approuver le programme 2021 des travaux de maintenance dans les collèges du Département pour un total de 25 140 000 €.



Depuis 1986, les Départements ont la responsabilité des collèges publics. Ils gèrent l'entretien, la construction, le fonctionnement et la sécurité des établissements. Autre date importante : depuis 2005, ils organisent aussi la restauration scolaire des collèges et sont employeurs de tout le personnel technique.

En 2021 dans Val d’Oise :

* les établissements du second degré représentent ≃ 750 000 m² de locaux gérés par le Conseil départemental du Val d’Oise.
* 109 collèges sur 111 font l'objet d'une programmation de travaux.
* Le collège Louise Weiss de Cormeilles en Parisis, livré en 2019, et le collège Jules Ferry d’Eaubonne, en cours de restructuration, ne font pas l'objet de travaux programmés cette année.

Des travaux pour une enveloppe globale de 25 140 000 € :

* Les travaux programmés, élaborés et proposés en concertation avec les chefs d’établissements, présentés dans l'annexe 1 du rapport, représentent 19 955 000 €.
* Les crédits non programmés s’élèvent à 5 185 000 € et constituent la provision nécessaire pour les travaux urgents et imprévisibles.



Répartition des travaux dans les collèges valdoisiens pour 2021 en pourcentages :

* 47% pour des travaux d’amélioration : ravalement de façades, réaménagement de locaux, ventilation, modernisation des salles de sciences, désamiantage...) ;
* 25,5% pour des travaux de remise en état ;
* 16% pour des travaux de sécurité incendie et de mise en conformité ;
* 9% pour des travaux dans les demi-pensions et offices ;
* 2,5% pour des travaux dans les logements de fonction.



L'éducation est un enjeu prioritaire pour la réussite et l'insertion de tous. Elle est un bien commun.

Le Conseil départemental du Val d’Oise est soucieux d’offrir aux collégiens de notre territoire le meilleur cadre scolaire possible. Chaque année le Département met donc ses compétences et ses moyens au service du développement des capacités des élèves, dans les 111 établissements qu’il gère et entretient.